

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1ERE PARTIE : RAPPEL BIBLIOGRAPHIQUE

A - LA VEGETATION AQUATIQUE

- 1 - La végétation aquatique, son rôle dans l'écosystème
- 2 - La prolifération des végétaux aquatiques

B - LE CONTROLE DE LA VEGETATION AQUATIQUE : LE FAUCARDAGE

- 1 - Le faucardage manuel et mécanique
- 2 - Le faucardage chimique
- 3 - Le faucardage biologique

C - L'EFFICACITE ET LES CONSEQUENCES DU FAUCARDAGE

- 1 - L'efficacité du faucardage
- 2 - les conséquences du faucardage mécanique
- 3 - Les conséquences du faucardage chimique

2EME PARTIE : L'ENQUETE ET LES RESULTATS

A - PRESENTATION DE L'ETUDE

- 1 - Méthode de travail
- 2 - Les réponses
- 3 - Le questionnaire et ses limites

B - LES RESULTATS

- 1 - Analyse du questionnaire
- 2 - Analyse des techniques

C - SYNTHESE

- 1 - Le nombre de passages
- 2 - Les époques d'intervention
- 3 - Les objectifs
- 4 - La durée des opérations
- 5 - Les coûts

3EME PARTIE : AMELIORATION DES TECHNIQUES DE FAUCARDAGE ET SOLUTIONS DE REMPLACEMENT

A - UNE AMELIORATION DES TECHNIQUES DE FAUCARDAGE

- 1 - Aide à la décision et à la programmation
- 2 - Aide au choix d'une technique de faucardage

B - LES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT AU FAUCARDAGE

- 1 - Les solutions préventives
- 2 - Le reboisement des rives

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE I : Les caractères de nuisibilité d'une végétation aquatique

ANNEXE II : Articles 114 à 119, 121 et 122 du Code rural

ANNEXE III : Article 175 à 179 du Code rural

ANNEXE IV : Le matériel faucardeur

ANNEXE V : Arrêté du 25/02/75 modifié par l'arrêté du 05/07/85 relatif à l'application des produits antiparasitaires à usage agricole et Article 407 du Code rural

ANNEXE VI : Les substances chimiques autorisées

ANNEXE VII : Sensibilité de quelques espèces aquatiques aux herbicides homologués

ANNEXE VIII : Les techniques d'application des herbicides

ANNEXE IX : Questionnaire envoyé aux organismes départementaux

ANNEXE X : Questionnaire envoyé aux syndicats de rivière

ANNEXE XI : Liste des organismes départementaux ayant répondu

ANNEXE XII : Liste des syndicats de rivière contactés

ANNEXE XIII : Quelques entreprises réalisant du faucardage

ANNEXE XIV : Decret n°60-419 du 25/04/60 Conditions d'application du décret n°59-96 du 07/01/59 relatif aux servitudes de libre passage sur les berges des cours d'eau

INTRODUCTION

Pour des raisons de déséquilibres biologiques ou d'eutrophisation des eaux, le développement des végétaux dans les cours d'eau peut devenir excessif et nuisible aussi bien pour la qualité du milieu naturel que pour les usages de l'eau ou les conséquences lors d'orages importants.

Le faucardage est une action curative mise en oeuvre pour remédier à cette situation. Traditionnellement, le faucardage consiste à faucher mécaniquement ou manuellement les herbes aquatiques (hydrophytes) et les herbes semi-aquatiques (hélrophytes) se trouvant dans le lit de la rivière. Mais, depuis une dizaine d'années, la commercialisation d'herbicides appropriés aux traitements en rivière et la recherche de techniques plus douces par voie biologique offrent de nouveaux moyens pour détruire la végétation aquatique. Actuellement, le terme de "faucardage" regroupe ces trois types d'actions (faucardage mécanique et manuel, faucardage chimique, faucardage biologique).

L'Agence de l'Eau "Seine-Normandie" mène une politique très importante sur l'aménagement et l'entretien des cours d'eau et attribue des subventions aux travaux. Cette étude ayant trait au faucardage en rivière a pour objectif, à partir d'une enquête :

- de trouver la technique appropriée à la rivière
(adéquation objectif - coût - matériel - respect de l'environnement)
- d'apporter un conseil aux maîtres d'oeuvre sur les opérations de faucardage
- d'imaginer des solutions de remplacement au faucardage

Après un rappel bibliographique sur le faucardage et la végétation aquatique (synthèse bibliographique en annexe), l'analyse de l'enquête et des techniques sera traitée à partir des résultats obtenus sur la rivière. Enfin, la troisième partie sera consacrée à des propositions quant à l'amélioration des techniques de faucardage et au reboisement des rives (solution de remplacement au faucardage).

Dans cette étude, il ne sera question que de cours d'eau, les étangs ne ressortant pas de la même problématique.

CONCLUSION

Parmi les quatre techniques analysées, seules les opérations manuelles et mécaniques (avec un bateau faucardeur à barres de coupe) semblent adaptées au faucardage en rivière pour répondre à l'adéquation: "Objectif-matériel-coût-respect de l'environnement".

Mais cette méthode curative possède une action limitée au court terme. Chaque année, les syndicats de rivière recommencent les opérations de faucardage. Il serait utile de réfléchir à l'origine de la prolifération des plantes aquatiques et de chercher à mettre en oeuvre des solutions préventives (Ex: Le reboisement des rives, la lutte contre la pollution). S'agissant d'une méthode dont les effets, contrairement à ceux du faucardage, ne se font sentir qu'à moyen et long terme, il ne semble guère possible d'envisager un arrêt total et immédiat des faucardages.

Les opérations de faucardage devront alors suivre une programmation dans l'espace et le temps, réalisée en concertation avec les usagers de la rivière. Elle indiquera les périodes d'intervention, le ramassage des plantes, . .